Union Internationale des Télécommunications

Bureau de développement des télécommunications

Bureau des radiocommunications



Circulaire administrative CA/27

Circulaire administrative CACE/450

Le 7 avril 2008

Contact: Honoré Vignon Contact: Philippe Aubineau

 Tél.:
 +41 22 730 5902
 Tél.: +41 22 730 5992

 Fax:
 +41 22 730 5484
 Fax: +41 22 730 5785

A. élec.: honoré.vignon@itu.int
A. élec.: philippe.aubineau@itu.int

Objet: Commission d'études 2 de l'UIT-D

Convocation de la réunion du Groupe mixte sur la Résolution 9 (Rév.Doha, 2006)

(Genève, 29 et 30 mai 2008)

AUX ADMINISTRATIONS DES ÉTATS MEMBRES DE L'UIT, AUX MEMBRES DU SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET AUX MEMBRES DU SECTEUR DES RADIOCOMMUNICATIONS

Madame, Monsieur,

1 Introduction

En accord avec les Coprésidents du Groupe mixte sur la Résolution 9 (Rév.Doha, 2006), nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Groupe mixte qui se tiendra à Genève les 29 et 30 mai 2008.

2 Programme de la réunion

Le projet d'ordre du jour de la réunion du Groupe mixte est reproduit dans l'Annexe 1.

Vous trouverez le texte de la Résolution 9 sur le site web des commissions d'études de l'UIT-D à l'adresse: http://www.itu.int/ITU-D/study_groups/SGP_2006-2010/documents/DEFQUEST-Resolution9-F.pdf.

3 Participation

Le service d'interprétation nécessaire sera assuré en fonction des inscriptions reçues avant la date limite.

Le formulaire d'inscription pour la participation à la réunion du Groupe mixte est reproduit dans l'Annexe 2. Chaque participant est invité à en remplir un exemplaire et à le renvoyer au secrétariat du BDT. Les formulaires d'inscription, les contributions et les demandes de bourse pour ces réunions doivent être envoyés avant le **25 avril 2008**.

Une liste des hôtels de Genève accordant des tarifs préférentiels à l'UIT peut être consultée sur le site suivant: http://www.itu.int/travel/.

Veuillez noter que l'accès à l'UIT pour l'inscription des participants se fait par l'entrée Montbrillant. Le programme des réunions sera affiché sur les écrans placés aux entrées de l'UIT.

4 Contributions

La qualité des travaux de la Commission d'études 2 de l'UIT-D et de son Groupe mixte ainsi que leur intérêt pour les utilisateurs dépendent de la participation active de tous au processus d'étude. Je compte sur votre participation à la réunion et sur votre contribution aux travaux.

Conformément à la politique mise en oeuvre par l'UIT pour réduire le coût et le volume des documents, je vous encourage tout particulièrement à soumettre des contributions brèves et précises. Celles-ci ne devraient pas comporter plus de **cinq (5) pages** et devraient être soumises sous forme électronique à l'adresse suivante: **devsg2@itu.int**. Vous trouverez un modèle de présentation pour la soumission des contributions dans l'Annexe 3 ainsi que sur le site web de l'UIT-D (http://www.itu.int/ITU-D/study_groups/SGP_2006-2010/About/DocSubmit.html). La **date limite pour la soumission des contributions est fixée au 25 avril 2008**. Les documents qui arriveront après cette date, mais au plus tard 7 jours avant l'ouverture de la réunion, seront distribués uniquement dans la langue originale. Nous vous recommandons de préparer un exposé au format PowerPoint afin de faciliter la présentation de votre document.

5 Bourses

Le BDT octroiera des bourses aux participants des pays les moins avancés (PMA) dans les limites du budget disponible. Vous trouverez ci-joint le formulaire idoine (Annexe 4), que vous voudrez bien remplir et nous renvoyer avant le **25 avril 2008**. Toutefois, nos ressources budgétaires étant limitées, les pays bénéficiaires d'une bourse devront peut-être en prendre en charge une partie. Veuillez noter que les demandes de bourse qui arriveront après la date limite ne seront pas prises en considération.

6 Visa

Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu auprès de la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, de celle la plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de la société que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission de ce visa.

Les demandes de visa doivent nous parvenir sous couvert d'une lettre officielle à en-tête avec l'adresse de l'administration ou de la société que vous représentez indiquant le titre de l'expéditeur et signée de manière lisible. Cette lettre doit préciser votre nom et vos fonctions, votre date de naissance, votre numéro de passeport, ainsi que ses dates de délivrance et d'arrivée à expiration.

Elle doit être accompagnée d'une photocopie nette et lisible de votre passeport et du formulaire d'inscription, dûment rempli, le tout devant être envoyé par télécopie au secrétariat du BDT (+41 22 730 5484). Veuillez noter que l'Union a besoin d'au moins une semaine pour traiter tous les documents nécessaires à l'obtention d'un visa.

Dans l'attente de vous rencontrer à Genève, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

M. Sami Al Basheer Al Morshid Directeur du Bureau de développement des télécommunications Valery Timofeev Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 4

- 1) Projet d'ordre du jour
- 2) Formulaire d'inscription
- 3) Modèle de présentation pour la soumission des contributions
- 4) Demande de bourse

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur du développement des télécommunications
- Membres du Secteur des radiocommunications
- Coordonnateurs de la Commission d'études 2 de l'UIT-D
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions règlementaires et de procédure
- Président et Vice-Président de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications

ITU

INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION

TELECOMMUNICATION DEVELOPMENT BUREAU

ITU-D STUDY GROUPS

Document JGRES09/020-E 25 March 2008 Original: English

MEETING OF THE JOINT GROUP ON RESOLUTION 9 (REV. DOHA, 2006) - GENEVA, 29-30 MAY 2008

Resolution 9 (Rev. Doha, 2006): Participation of countries, particularly developing countries, in spectrum management

STUDY GROUP 2

DRAFT AGENDA OF THE MEETING OF THE JOINT GROUP ON RESOLUTION 9 (REV. DOHA, 2006)

Geneva, 29-30 May 2008

			Document					
1.	Adoption of the agenda		JGRES09/020					
2.	Opening remarks by the Co-Ch							
3.	Review of the main conclusions Group on Resolution 9 (Rev. D 2008)	JGRES09/019						
4.	Study of the relevant input documents							
5.	Analysis of the replies to the Questionnaire							
6.	Spectrum Fees database							
7.	Review of the work distribution							
8.	Review of the work plan							
9.	Future of Resolution 9							
10.	Liaison with ITU-R Study Group 1							
11.	Place and date of the next meeting							
12.	Any other business							
	J.P. HUYNH	R. HAINES	S. KOFFI					
		Co-Chairmen of the Joint Group						

on Resolution 9 (Rev. Doha, 2006)



ITU-D STUDY GROUP 2 MEETING OF THE JOINT GROUP ON RESOLUTION 9 (REV. DOHA, 2006) (Geneva, 29-30 May 2008)



Registration Form						
NAME						
Mr.						
Title						
REPRESENTATION						
☐ ITU Member State Country						
☐ Head of delegation ☐ Deputy Head of delegation ☐ Delegate (To be completed by representatives of Member States only)						
☐ ITU-D Sector Member Name						
Other Organisation or Institution Name						
OFFICIAL ADDRESS						
Name of the Administration, Organization or Entity						
Street						
City/Code/Country						
Tel.: Fax: E-Mail:						
Date: Signature:						
Place des Nations Tel.: +41 22 730 5091 To be returned duly completed to the ITU/BDT (Office T109) before 25 April 2008 CH-1211 Genève 20 Fax: +41 22 730 5484 Suisse E-mail: ellen.sellier@itu.int						

CONTRIBUTION							
Electronic version (Winword or RTF only) to be sent to: Paper version to be sent to:			⇒ devsg1@itu.int for SG1 Questions ⇒ devsg2@itu.int for SG2 Questions ITU/BDT, STG Secretariat Fax nr. +41 22 7305484				
Date:		For act	tion Formation	[Please indicate which is appropriate]			
ITU-D Study Group: Title of contribution:			Question:				
Revision to previous contribution (Yes/No) If yes, please indicate document no.:			[Any changes in a previous text should be indicated by revision marks]				
Name of contact point: Administration/Organization/Company:							
Tel.:	Fax:			E-mail:			
Action required [Please indicate what is expected from the meeting]							
Abstract [Please provide a resumé of a few lines]							
[Insert text of contribution her	e or attach fi	ïle]					



ITU-D STUDY GROUP 2 MEETING OF THE JOINT GROUP ON RESOLUTION 9 (REV. DOHA, 2006) (Geneva, 29-30 May 2008)



Please return to:

Meetings Organization & Support (MOS) – ITU/BDT Geneva (Switzerland) E-mail: christine.jouvenet@itu.int

Tel: +41 22 730 5487 Fax: +41 22 730 5778

Request for a fellowship to be submitted before 25 April 2008

Country								
Name of the Administration or Organization								
Mr. / Ms.	(family name)		(given name)					
Title								
Address								
Tel.:	Fax:	E-Mail						
PASSPORT INFORMAT	ION:							
Date of birth								
Nationality		Passport number	Passport number					
Date of issue	In (place)	Valid until (date) _						
CONDITIONS 1. One fellowship per eligible country. 2. One return ECO class airticket by the most direct/economical route. 3. A daily allowance to cover accommodation, meals and incidental expense 4. Imperative that fellows be present from the first day to end of the meeting.								
Signature of fellowship	candidate	Date						
TO VALIDATE FELLOWSHIP REQUEST, NAME AND SIGNATURE OF CERTIFYING OFFICIAL DESIGNATING PARTICIPANT MUST BE COMPLETED BELOW WITH OFFICIAL STAMP.								
Signature:		Date:						